

Pourquoi c'est important d'aller voter aux législatives

- **Les dimanches 12 et 19 juin* on élit nos député-es pour les 5 prochaines années.**
Chaque voix exprimée compte : La loi ne prend pas en compte l'abstention; autrement dit, même avec une très faible participation une élection sera validée. Ce sont donc ceux qui vont voter qui décident.
- **L'Assemblée nationale vote les lois avec le Sénat :** les personnes que nous allons élire en juin ont donc **un immense pouvoir pour décider de la politique française.** Et nous, on a le pouvoir de les choisir.
- En allant voter, nous avons donc le pouvoir de peser sur les décisions qui vont affecter nos vies. **En votant, nous pouvons mettre plus de climat, d'environnement, de justice sociale dans la politique française.**
- Si on veut rester sous 1,5°C de réchauffement de la planète, il faut absolument agir dans les 3 prochaines années et diminuer de moitié les émissions de gaz à effet de serre. Et c'est possible. **Mais seulement avec des politiques qui agissent pour le climat.**
- Après un quinquennat qui a privilégié les plus riches, et face à l'inflation actuelle, les député-e-s peuvent peser sur la politique du gouvernement, **pour voter des politiques qui améliorent la vie des plus précaires.**

*Les samedi 11 et 18 juin en Guadeloupe, Guyane, Martinique, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon

Pourquoi c'est important pour le climat et la justice sociale ?

- Les 5 prochaines années sont cruciales pour notre avenir : dans son dernier rapport, le GIEC a dit qu'il faut à tout prix faire baisser les émissions de gaz à effet de serre dans les 3 prochaines années si on veut limiter le réchauffement planétaire à 1,5°C.
- Face à un État qui, sous Emmanuel Macron, a été jugé coupable d'inaction climatique, à nous de donner au climat sa place en politique.
- Alors que les cinq premières fortunes possèdent autant que les 40% des Français les plus précaires, nous pouvons, par notre vote, demander des politiques plus sociales.

- En allant voter les 12 et 19 juin, on peut faire notre part pour faire avancer le climat, l'environnement, la lutte contre la pauvreté et les inégalités. Les député·es pourraient par exemple :
 - Subventionner massivement les transports en communs
 - Mettre fin aux logements les plus mal isolés (ce qui créerait des milliers d'emplois)
 - Investir dans les énergies renouvelables (et faire baisser nos factures d'électricité)
 - Interdire les pesticides
 - Soutenir l'agriculture bio pour que tout le monde ait accès à une alimentation saine qui ne détruit pas la planète

Concrètement, à quoi servent les député·es ?

- Ce sont les député·es qui votent (ou pas) les lois, avec le Sénat. **Aller voter pour choisir son ou sa députée, c'est décider dans quel sens vont aller nos lois, pendant les 5 prochaines années.**

Concrètement :

- Les député·es peuvent proposer de nouvelles lois, et s'il y a une majorité pour, la loi est adoptée.
 - Les député·es votent le budget de l'Etat : ils et elles peuvent donc décider de donner plus d'argent pour la transition écologique, pour soutenir les plus précaires, etc.
 - Les député·es peuvent modifier (un peu ou complètement) des lois proposées par le gouvernement (pour les rendre plus ambitieuses par exemple).
- **L'Assemblée n'est pas obligée de suivre ce que propose le gouvernement**, elle peut réellement infléchir la politique mise en place en France.
 - Si il y a désaccord entre le Sénat et l'Assemblée, dans la plupart des cas, ce sont les député·es qui ont le dernier mot.
 - Les député·es ont aussi un pouvoir de contrôle sur le gouvernement. **Le gouvernement doit rendre des comptes à l'Assemblée**, notamment lors des "questions au gouvernement" qui ont lieu toutes les semaines à l'Assemblée. Cet exercice consiste à obliger les ministres à répondre aux questions des député·es. Les député·es peuvent même créer des commissions d'enquête.

Il n'y a pas qu'au moment des élections qu'on peut interagir avec son/sa député·e : tous les député·es ont des permanences publiques et une adresse email publique.

Comment motiver mes ami·e·s à aller voter ?

- Ne sous-estime pas ton influence ;) C'est d'abord l'entourage proche qui peut jouer sur notre vote. Pour encourager tes potes à aller voter, la première chose à faire, c'est d'en discuter avec eux, de leur montrer que c'est un sujet qui t'intéresse, te concerne, et qui les concerne aussi.
- Montre leur la vidéo et partage-leur ce site
- Lance la discussion sur les réseaux sociaux, par exemple en partageant la vidéo ou les visuels disponibles sur ce site, avec un commentaire personnel, sur pourquoi toi tu vas voter, pourquoi tu penses que c'est important.
- Ajoute-toi à la boucle WhatsApp : <https://chat.whatsapp.com/IMNUMSmcGXCBA6q1hF3Ya1> on t'y enverra de nouveaux contenus et arguments prêts à être partagés.

Infos pratiques

Pour savoir si je suis inscrit·e et où je vote : <https://bit.ly/je-vote-ou>

Pour faire une procuration : <https://www.maprocuration.gouv.fr/>

(Officiellement jusqu'à la veille du scrutin, mais idéalement avant le vendredi !)

Formulaire en ligne + vérification d'identité au commissariat ou gendarmerie en personne.

Comment se passe l'élection ?

L'élection a lieu en 2 tours, les dimanches 12 et 19 juin.

→ Si un·e candidat·e obtient plus de 50% des votes, qui représentent au moins un quart des électeurs inscrits, il/elle est élue dès le premier tour.

(C'est très rare, en 2017, il n'y en a eu que 4)

→ **pour aller au 2^e tour, il faut avoir reçu les votes de 12,5% des personnes inscrites dans la circonscription**

Chaque département en élit un·e ou plusieurs député·es en fonction de sa démographie (par exemple 10 député·es pour un département comme l'Essonne, 2 pour le Gers).

Combien de député·e·s siègent à l'Assemblée nationale ?

L'Assemblée nationale est composée de 577 député·es :

- 558 pour les départements,
- 8 pour la Nouvelle-Calédonie et les collectivités d'outre-mer,
- 11 pour les Français·e·s de l'étranger.